Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260605-2026JUIN40-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE TREDIAS
SEANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2026

: :

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : **15, Présents : 13 Votants : 15**

Date de convocation et affichage : **1er juin 2026**

Etaient présents : **Catherine TIENGOU, David CRESPEL, Stéphanie RENOUVEL, Jacky BOISGERAULT, Béatrice HOURRIER, Serge ROCHARD, Florence DELALANDE, Nicolas PLESTAN, Annabelle HAGUET, Mélanie ESSIRARD, Kévin LEROUX, Joseph POIRAUDEAU, Béatrice SOURISSEAU.**

Absents : **Enzo ROUILLE (pouvoir à David CRESPEL), Claude BOURDON (pouvoir à Béatrice SOURISSEAU).**

A été désignée secrétaire de séance : **David CRESPEL**

ORDRE DU JOUR : Désignation délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Approbation du Procès-verbal du 13 avril 2026 **-Travaux-Bâtiments : Devis** Points de Défense Incendie. Séparation Propriété Guéret et Lotissement Les Courtils (si devis). **Représentation :** LTM -Commissions Communautaires – représentation (sous réserve de décisions prises lors du Conseil Communautaire du 2 juin 2026). LTM – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) désignation titulaire et suppléant. LTM – Désignation référent ARIC (association régionale d'Information des collectivités – formation des élus). Commission Communale des Impôts Directs – Propositions. **Mission Argent de Poche** (convention et propositions). **Conseil municipal :** Remboursement frais de déplacement des conseillers. **Action sociale** – Repas 13 septembre (organisation et participations). **Questions Diverses** *Compte-rendu des diverses commissions ou réunions.*

Séance du 5 juin 2026 -2026-040 Objet : **SÉPARATION PROPRIÉTÉ GUERET - LOTISSEMENT**

Madame la Maire rappelle qu'une parcelle a été acquise auprès de Monsieur Gueret afin de mettre en place une voie pour desservir le lotissement, en 2018. Le coût de l'acquisition du terrain était de 8 000€ plus les frais de notaires.
Lors de cet achat, il a été convenu, par acte notarié, qu'une clôture serait édifiée par la commune entre la parcelle nouvellement acquise et la propriété de M. Gueret.
Trois entreprises ont été sollicitées pour chiffrer cette installation de clôture.

	Clôture et occultant HT	TTC
CREZE	6 461,25 €	7 753,50 €
PROTEA	7 940,19 €	9 528,23 €
ESPACE CLOTURE	6 447,43 €	7 736,92 €

Chaque entreprise propose la mise en place d'une clôture rigide et en option un occultant.
L'entreprise CREZE propose un soubassement plus haut que les deux autres entreprises, ce qui semble plus pertinent compte-tenu des aménagements de voirie à venir.
Les membres du Conseil échangent sur la nécessite de mettre en place un système occultant qui accroit lourdement le coût de la clôture.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des propositions, en avoir débattu et délibéré, décide par 15 voix :

- **DE METTRE en place une clôture ajourée. (L'option « occultant » n'est pas retenue).**
- **DE RETENIR la proposition de la société CREZE pour la mise en place d'une clôture rigide pour un montant de 3 727,50€ (4 473€ TTC) – devis 2026-0399.**
- **D'AUTORISER Madame la Maire ou son représentant à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.**

Certifié exécutoire

Catherine TIENGOU
Présidente de séance

David CRESPEL
Secrétaire de séance